

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

23 JANVIER 1963

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

6^e ANNÉE N° 10

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Informations

COMMISSION

63/23/CEE :

<i>La situation économique de la Communauté</i>	77/63
<i>I — La situation d'ensemble</i>	77/63
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté</i>	79/63
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du premier trimestre de 1963</i>	84/63

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le premier trimestre de 1963</i>	89/63
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	89/63
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	93/63

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(63/23/CEE)

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : *La situation économique de la Communauté*).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'expansion économique s'est poursuivie dans la Communauté en 1962. Par rapport à l'année précédente, le produit brut a dû s'accroître d'environ 4,5 % en termes réels, contre 5,2 % en 1961 et 7,1 % en 1960. Pour la production industrielle, la progression a été de quelque 6 %, contre 6,6 % en 1961 et 13,1 % en 1960.

La croissance en volume du produit brut, au cours des cinq années qui se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur du traité de Rome, soit de 1957 à 1962, a ainsi atteint 27 %. La production industrielle, à elle seule, n'a pas augmenté de moins de 40 % pendant la même période.

On ne peut cependant nier un léger ralentissement de la croissance économique. Celui-ci était certes prévisible pour l'année 1961 : le taux d'expansion du produit brut avait, en effet, été exceptionnellement élevé en 1960, sous l'effet d'un essor considérable des investissements, dont l'influence

sur l'évolution économique a été décisive depuis le printemps de 1959 jusqu'au milieu de 1960. Mais, bien qu'il ait été moins accusé, le ralentissement de l'expansion économique s'est poursuivi en 1962.

Tandis qu'en 1961, le fléchissement des taux de croissance avait surtout été déterminé par l'apparition d'obstacles physiques, tels que la raréfaction de la main-d'œuvre dans la plupart des pays membres, en 1962 l'affaiblissement de l'expansion de certains éléments de la demande a joué un rôle de plus en plus important.

Ce sont surtout les exportations qui ont accusé assez nettement la faiblesse de la demande. De 1961 à 1962, les ventes de la Communauté aux pays tiers n'ont plus guère augmenté. La reprise de l'activité économique aux États-Unis n'a pas été suffisamment vigoureuse pour compenser entièrement les effets des récessions antérieures sur la

croissance du commerce mondial. En outre, une récession a été observée au Royaume-Uni jusqu'au printemps de 1962. Dans d'autres pays tiers industriels, l'expansion s'est ralentie. Enfin, les pays en voie de développement, en raison notamment de la situation de leur balance des paiements, n'ont plus été en mesure d'augmenter encore leurs importations en provenance de la Communauté.

La croissance de la demande intérieure s'est également un peu ralentie; ce sont surtout les investissements fixes des entreprises qui accusent un fléchissement de leur taux de croissance. Cette évolution est tout d'abord une conséquence de l'essor un peu exagéré des années 1959 et 1960, qui a entraîné de vives tensions sur les marchés de l'emploi, une augmentation des coûts et a entamé les marges de profit, d'autant plus que la faiblesse de la demande extérieure et l'intensification de la concurrence étrangère ont en même temps limité les possibilités de majoration des prix. En outre, les changements intervenus dans les balances des paiements ainsi que l'effritement des cours des actions ont, parmi d'autres causes, entravé le financement des investissements. Certes, le facteur « marché commun » a continué d'agir, en ce sens que les investissements effectués en vue de l'établissement du marché commun ont encore augmenté. Mais, dans l'ensemble, la propension à investir s'est nettement affaiblie.

Sans doute l'expansion des dépenses dans le domaine des investissements publics et de la construction de logements a-t-elle été assez sensible. Mais leur croissance nominale et réelle a été freinée par suite des intempéries qui, au cours des premiers mois de 1962, ont assez fortement ralenti l'activité dans l'ensemble du secteur de la construction.

Compte tenu de ces tendances au ralentissement qui caractérisaient la plupart des éléments de la demande, l'expansion économique a reposé de plus en plus sur les dépenses de consommation des ménages. La masse salariale a fortement augmenté dans presque tous les pays membres; l'expansion des autres catégories de revenus a été moins rapide qu'en 1961, tout en demeurant appréciable. Aussi l'accroissement des dépenses de consommation des ménages a-t-il été un peu plus accentué que l'année précédente. En termes réels, la progression de la consommation privée a cependant été un peu moins importante qu'en 1961, par suite de l'accélération de la hausse de prix, qui tenait en partie aux conditions climatiques défavorables de la première moitié de l'année, dans quelques pays membres, et aux effets qui en ont résulté sur l'offre de certains produits agricoles.

Ce sont surtout les échanges intracommunautaires qui ont de nouveau contribué, dans une mesure appréciable, à l'équilibre des marchés : en valeur, ils ont augmenté de 13 % en 1962, contre 15 % en 1961. Par rapport à 1957, la progression atteint 85 %.

Toutefois, les importations en provenance des pays tiers ont continué d'augmenter notablement, soit de 9 % en valeur comme en volume. Par rapport à 1957, l'accroissement se chiffre à 25 % en valeur et 48 % en volume. Les importations s'étant développées plus fortement que les exportations, la balance commerciale a continué de se détériorer; le déficit a atteint 1,5 milliard de dollars en 1962, alors que la situation était proche de l'équilibre en 1961.

En dépit de cette évolution, il n'a pas encore été possible, comme on vient de le mentionner, d'assurer la stabilité du niveau des prix. Abstraction faite de l'évolution particulière caractérisant les prix dans l'agriculture, la tendance à la hausse modérée mais ininterrompue des coûts des services et des prix des produits industriels a persisté. Des déséquilibres « ex ante » entre l'expansion de la demande, d'une part, et celle de l'offre, d'autre part, ont été de moins en moins à l'origine de cette évolution. Celle-ci a été, dans une mesure croissante, imputable aux répercussions retardées de l'essor antérieur très vif de la demande, qui se sont manifestées par la suite sous forme d'augmentations des coûts.

Les perspectives d'évolution de la Communauté en 1963 sont, dans l'ensemble, favorables, encore que l'on s'attende de nouveau à un léger ralentissement de l'expansion de la demande. C'est ainsi qu'il ne faut escompter qu'un développement limité de la demande en provenance des pays tiers. A cet égard, les modifications dans l'évolution relative des coûts de production dans la Communauté et au dehors devraient jouer un certain rôle. Les progrès limités des exportations tiendront surtout à la faiblesse de l'expansion de la demande d'importants pays tiers industriels, ainsi qu'au montant réduit de devises dont disposent les pays en voie de développement. Ces facteurs freinent surtout les exportations de biens d'équipement de la Communauté, dont la pondération dans les ventes totales aux pays tiers est assez grande.

Par ailleurs, il y a lieu de s'attendre à un nouveau fléchissement de l'expansion des investissements des entreprises, bien que, dans quelques pays membres, les bénéfices aient eu de nouveau tendance à augmenter. Ce fléchissement sera cependant — sous réserve de conditions climatiques normales — largement compensé par une assez forte croissance, par rapport à 1962, de l'ensemble des investissements sous forme de construction. Au total, la progression de la formation brute de capital fixe pourrait ainsi n'être que légèrement moindre qu'en 1962 et atteindre quelque 5 % en termes réels.

La consommation privée augmentera encore sensiblement par rapport à l'année précédente, mais peut-être à un rythme un peu plus lent qu'en 1962.

Comme le léger ralentissement de la croissance de la demande globale affectera principalement les importations, le taux d'expansion du produit brut de la Communauté devrait être à peu près le même qu'en 1961 et se chiffrer à quelque 4,5 %. La production industrielle pourrait s'accroître de 5 %.

Les prix pourraient, en 1963, témoigner d'une plus grande stabilité, du fait notamment que l'on s'attend, dans quelques pays membres, à un ralentissement de l'augmentation des coûts salariaux par unité produite. La productivité s'est améliorée et les majorations de salaires seront sans doute un peu plus modérées qu'en 1962.

L'expansion des importations se poursuivra vraisemblablement, mais sera plus faible qu'en 1962, du fait surtout que les récoltes ont été meilleures en 1962 que l'année précédente et aussi que la croissance de la demande globale s'est quelque peu ralentie. Comme d'autre part, on n'escompte qu'un progrès limité des exportations, la balance commerciale continuera de se détériorer. La balance des paiements courants devrait quand même se solder par un excédent, qui toutefois sera de nouveau plus réduit que l'année précédente.

Les perspectives d'expansion sont, comme il a été dit, à considérer comme réellement favorables.

Après l'essor économique des dernières années, un ralentissement léger et passager de la croissance de la demande globale est normal et même souhaitable à maints égards : perspective d'une légère détente sur les marchés de l'emploi, amélioration du mouvement des prix, ralentissement de la hausse des coûts. Pour le moment, de nouvelles mesures visant à stimuler l'expansion ne paraissent pas opportunes dans la Communauté. Toutefois, étant donné les perspectives esquissées ci-dessus, il y aura lieu de suivre avec une attention toute particulière l'évolution de la demande au cours de l'année 1963. Ces perspectives sont, en effet, fondées sur l'hypothèse que la Communauté ne soit pas affectée par de fortes impulsions récessives venant de l'extérieur, et qu'à l'intérieur de la Communauté les investissements des entreprises n'accusent pas un fléchissement accentué de leur expansion, voire une diminution absolue. Si, contrairement à toute attente, pareille évolution devait quand même se dessiner, une politique conjoncturelle permettant d'intervenir à temps pour soutenir efficacement la demande devrait pouvoir être appliquée immédiatement. La Commission a adressé aux gouvernements des pays membres des recommandations dont la mise en œuvre devrait encore améliorer le dispositif de défense — déjà assez complet — contre d'éventuelles tendances au ralentissement de l'activité économique.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

Pour l'ensemble de l'année 1962, l'expansion économique est restée à nouveau quelque peu en deçà du rythme de l'année précédente. Le produit national brut semble avoir progressé d'environ 4 %, en volume, et l'indice de la production industrielle de 4 à 5 %. L'année précédente, les taux d'accroissement correspondants se situaient respectivement à 5,3 % et 6 %.

Il y a plusieurs explications à ce ralentissement : au cours des premiers mois de l'année, des conditions climatiques extrêmement défavorables ont entravé le développement de la production; par ailleurs, les disponibilités restreintes de main-d'œuvre ont freiné l'extension de l'offre intérieure; enfin, la demande a exercé à son tour certaines influences qui ont agi, plus qu'en 1961, dans le sens d'un affaiblissement. Une nette tendance à l'atténuation des tensions s'est progressivement dessinée au cours de l'année.

Trois facteurs semblent avoir surtout contribué à cette évolution : la progression assez modérée de la demande extérieure, le net fléchissement de la propension à investir dans le secteur des entreprises, et enfin le vigoureux accroissement des importations.

L'expansion de la demande globale a encore été considérable. Celle de la consommation privée, surtout, a été substantielle, atteignant probablement quelque 5,5 % en volume. Mais la formation brute de capital fixe a également continué de progresser nettement, bien que son accroissement en volume soit resté sensiblement inférieur à celui qui avait été enregistré en 1961. Le marché de la construction a même encore connu une situation caractérisée de demande excédentaire.

L'évolution des salaires a revêtu une grande importance pour les tendances conjoncturelles en 1962. La situation étant restée extrêmement tendue sur le marché du travail, la hausse des charges salariales par unité produite, qui avait déjà été observée en 1961, s'est poursuivie, quoique à un rythme plus lent. L'évolution des salaires a certes favorisé l'expansion de la consommation des ménages et soutenu ainsi la croissance mais a contribué simultanément à affaiblir la demande extérieure et elle a surtout pesé sur les décisions des chefs d'entreprise dans le domaine des investissements. Si la tendance des prix est restée à la hausse — de moins en moins sous l'effet de la demande et toujours davantage en raison de l'augmentation des coûts — l'atténuation de la

demande extérieure et de la demande d'investissements, ainsi que l'intensification de la concurrence étrangère, ont empêché des hausses de prix correspondant à une répercussion intégrale des augmentations de coûts.

Les perspectives pour l'année 1963 laissent prévoir le maintien de l'expansion bien qu'il faille s'attendre à un nouvel affaiblissement des exportations et à une progression moins rapide des achats d'équipement des entreprises. En revanche, si les conditions climatiques sont normales, la construction pourrait se développer encore plus vigoureusement qu'en 1962. L'expansion de la consommation des ménages et des administrations se poursuivra, mais à un rythme sans doute légèrement plus lent que l'année précédente. Au total, l'expansion de la demande restera probablement à nouveau quelque peu en deçà de la progression enregistrée en 1961.

Les tensions resteront très fortes sur le marché du travail, et l'emploi ne pourra guère augmenter. Malgré cela il est permis d'escompter une augmentation de la production industrielle de l'ordre de 3,5 à 4 %, par suite, surtout, des gains de productivité obtenus récemment. Si les récoltes sont normales, il y a lieu de prévoir un taux d'accrois-

sement, en volume, du produit national brut de près de 3,5 %. Les importations semblent certes devoir augmenter plus lentement qu'en 1962, mais à un rythme sensiblement plus rapide que les exportations : la balance des paiements courants pourrait donc encore se détériorer quelque peu. Le niveau des prix dépassera à nouveau celui de 1962, mais la hausse semble devoir se ralentir sensiblement.

La politique conjoncturelle devra donc veiller à l'arrêt de la hausse des coûts. Cet objectif sera difficilement atteint sans que soit élaborée une politique des revenus, qui devrait toutefois faire l'objet d'un accord à court terme, dans le cadre de la politique conjoncturelle. Le budget économique qui sera publié par le gouvernement fédéral au début de l'année pourrait représenter une aide appréciable pour la conclusion d'un tel accord entre les différents groupes de population, surtout entre les partenaires sociaux, comme aussi entre ceux-ci et le gouvernement.

Il est recommandable que, concurremment à ces efforts, les instances compétentes en matière de politique conjoncturelle se préparent à intervenir, pour contrecarrer à temps un éventuel ralentissement trop marqué des investissements.

2. France

L'expansion économique s'est quelque peu accélérée en 1962. La production industrielle, selon l'indice I.N.S.E.E., devrait avoir augmenté de 7 % environ par rapport à 1961 et, un certain redressement de la production agricole ayant été également observé, la progression du produit national brut pourrait avoir atteint 5 %, au lieu de 4,4 % entre 1960 et 1961.

La demande extérieure n'a que faiblement contribué à cette expansion; les exportations de biens et services, pour l'ensemble de l'année, n'ont progressé que de 3 % environ par rapport à 1961, en raison de la situation politique et économique en Afrique du Nord. Les impulsions décisives ont émané de la demande intérieure, dont les éléments prédominants ont été encore les investissements au premier semestre, puis, progressivement, la consommation privée au cours de la seconde moitié de l'année. En effet, l'augmentation des revenus des ménages a été sensible, en raison surtout de substantielles majorations de salaires et des ressources des rapatriés d'Algérie constituées par leurs capitaux propres et par les transferts de l'État en leur faveur.

Toutefois, la croissance en volume de la consommation privée a été de nouveau affectée par la hausse des prix. Le coût de la vie devrait avoir augmenté, en moyenne annuelle, de plus de 4 % par rapport à 1961.

La progression des importations de biens et services a été plus rapide que celle des exportations, entraînant ainsi une diminution de l'excédent des échanges extérieurs, au sens de la comptabilité nationale. La balance des paiements de la zone franc avec les pays étrangers devrait, par contre, avoir enregistré un solde excédentaire du même ordre de grandeur qu'en 1961. Bien que les pouvoirs publics aient développé sensiblement leurs exportations de capitaux, les réserves officielles d'or et de devises ont encore augmenté de 677 millions de dollars au cours des dix premiers mois de 1962.

Il est permis d'escompter que l'expansion se poursuivra en 1963. L'accroissement de la production industrielle pourrait être de l'ordre de 6 à 7 % et celui du produit national brut de quelque 5 % en volume.

En effet, il y a lieu de s'attendre à ce que la demande extérieure constitue un stimulant de l'activité un peu plus fort qu'en 1962, en particulier si la situation économique se normalise progressivement en Afrique du Nord. La croissance des investissements fixes ne devrait se ralentir que légèrement. D'une part, la propension à investir des entrepreneurs restera sans doute relativement élevée. D'autre part, les dépenses du secteur public continueront à se développer sensiblement, notamment dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Enfin, l'expansion de la construction de

logements sera sans doute renforcée notablement par les besoins des rapatriés d'Algérie en matière de logements. La consommation privée restera également très nettement orientée en hausse. L'accroissement des revenus des consommateurs sera de nouveau très sensible, compte tenu de la progression de l'activité, des majorations des salaires et traitements, ainsi que de l'amélioration des prestations sociales.

Dans la mesure où les relations commerciales avec la zone franc se normaliseront, le solde positif du compte extérieur devrait à nouveau s'accroître. Les excédents importants de la balance des paiements avec l'étranger pourraient cependant se réduire quelque peu.

Les prix continueront sans doute d'augmenter en 1963. Les tendances à la hausse devraient

vraisemblablement se manifester surtout dans le secteur des services et dans l'industrie du bâtiment. Mais la tendance à l'enchérissement semble persister aussi en ce qui concerne les produits industriels. Elle sera favorisée par la progression relativement forte des revenus des ménages qui devrait entraîner, dans une certaine mesure, un nouveau relèvement des coûts unitaires.

Compte tenu de ces perspectives, il ne sera guère nécessaire de recourir à des mesures globales destinées à stimuler la conjoncture. La tâche de la politique conjoncturelle semble plutôt consister à maintenir davantage l'accroissement des revenus dans des limites compatibles avec une expansion équilibrée. En même temps, il conviendrait de veiller à ce que la progression des investissements productifs ne soit pas trop ralentie.

3. Italie

L'activité économique a encore accusé une nette expansion en 1962. Les taux de progression, vis-à-vis de l'année 1961, ont encore été appréciables et ont de nouveau dépassé les taux atteints dans les autres pays membres. Ces résultats reflètent toutefois, en partie, la croissance conjoncturelle particulièrement vive du dernier trimestre de 1961. Dans le courant de l'année, la tendance s'est, en effet, ralentie. Néanmoins, l'augmentation du produit national brut, évaluée à 5,5 %, a été sensiblement moindre qu'en 1961, où elle avait atteint 8 %. Ce fléchissement est cependant imputable, pour une part non négligeable, au fait que, dans l'agriculture et aussi, dans une moindre mesure, dans le secteur de la construction, par suite des conditions climatiques défavorables de 1962, la valeur ajoutée n'a que légèrement dépassé le niveau de 1961. Par contre, en dépit de grèves survenues en été et en automne, la hausse de l'indice de la production industrielle, estimée à plus de 8,5 %, est presque égale à celle de 1961, qui atteignait 9,1 %.

En ce qui concerne la demande, le ralentissement de l'expansion s'est manifesté dans le domaine de l'exportation et dans celui des investissements en capital fixe. En revanche, la consommation privée s'est vigoureusement développée. Par rapport à l'année précédente, la progression a même été plus forte en valeur; en volume, elle a atteint 6 % environ, contre 7 % en 1961, ce léger fléchissement étant dû à une hausse plus rapide des prix à la consommation.

En fait, en dépit de l'expansion de la production industrielle et d'un accroissement de nouveau très vigoureux des importations, l'évolution des prix est restée orientée à la hausse. L'enchérissement de certaines denrées alimentaires, causé par l'insuffisance d'une partie des récoltes, y a contribué. Mais le fait qu'en moyenne, de 1961 à 1962, l'accroissement des salaires par tête ait dépassé les progrès simultanés de la productivité, a constitué un autre

facteur de cette tendance à la hausse, étant donné que les entrepreneurs ont pu répercuter sur les prix une partie de l'augmentation des coûts.

Le déficit de la balance commerciale s'est accru, d'autant plus que le taux de croissance des importations paraît avoir dépassé quelque peu celui des exportations. Mais les recettes nettes de la balance des services doivent avoir augmenté de nouveau. Au total, et surtout en raison des modifications de la balance des mouvements de capitaux, le solde positif de la balance des paiements aura sensiblement diminué.

Cette évolution de la balance des paiements, de nouveaux excédents de caisse du Trésor, et aussi certains facteurs psychologiques, ont été les causes principales de la tension qui, parallèlement à une demande accrue de crédits de la part des entreprises, s'est manifestée sur le marché des capitaux, en dépit des divers moyens mis en œuvre par les autorités monétaires pour contrecarrer cette tendance.

Pour l'ensemble de l'année 1963, il faut encore s'attendre à un taux d'expansion économique appréciable; en des hypothèses déterminées, une certaine reprise paraît même tout à fait possible. Si, dans l'ensemble, les impulsions émanant de la demande étrangère seront sans doute plus faibles, la demande intérieure devrait de nouveau progresser plus rapidement. Ceci requiert, il est vrai, un notable développement des investissements publics, qui pourrait, conjointement à un certain changement du climat psychologique dans le secteur privé, et aux perspectives d'une nouvelle et vigoureuse expansion des dépenses de consommation, entraîner une accélération du rythme des investissements des entreprises.

Dans ces conditions, la production industrielle, de même que, dans l'hypothèse d'une récolte

normale, le produit national brut à prix constants, pourraient, de 1962 à 1963, marquer respectivement un accroissement d'environ 6 % et de plus de 5,5 %.

Il semble d'ailleurs qu'il faille au moins une augmentation de cet ordre pour que la situation de l'emploi continue de s'améliorer, après l'accroissement d'environ 1 % des effectifs occupés en 1962.

4. Pays-Bas

Contrairement à l'évolution observée dans les autres pays membres, à l'exception de la France, l'expansion économique aux Pays-Bas a été plus rapide de 1961 à 1962 que de 1960 à 1961. Si le produit national brut en volume n'a augmenté, comme l'année précédente, que de 2,5 % environ, le produit intérieur brut à prix constants s'est accru de 3,5 % au lieu de 2,5 % en 1961. La production industrielle, selon l'indice du C.B.S., a progressé d'au moins 3,5 % (2 % en 1961).

L'accélération de la croissance réelle de l'activité économique tient essentiellement à une plus grande élasticité de l'offre intérieure. Celle-ci résulte d'une part des investissements importants effectués pendant les années précédentes, d'autre part de l'augmentation du potentiel de main-d'œuvre imputable notamment à l'arrivée sur le marché du travail des premières classes nombreuses de l'après-guerre.

En ce qui concerne la demande, le développement des exportations a été plus marqué pour l'ensemble de l'année. Les différents éléments de la demande intérieure ont évolué de façon divergente. D'une part les investissements fixes bruts ont un peu moins progressé que de 1960 à 1961; en particulier la croissance des investissements d'équipement des entreprises a été moins vive. D'autre part, les dépenses de consommation privée se sont accrues plus rapidement en raison surtout d'un relèvement très sensible des salaires. Toutefois, le rythme d'accroissement de la consommation réelle de 4,5 % environ a été sensiblement le même que celui de l'année précédente, les prix à la consommation ayant augmenté un peu plus fortement.

Le développement des importations ayant été sensiblement plus faible que celui des exportations, le déficit de la balance commerciale s'est, par rapport à 1961, légèrement réduit; malgré l'accroissement notable des importations de services et la nette diminution, pour des raisons accidentelles, des revenus de facteurs reçus de l'étranger, l'excédent de la balance des paiements courants pourrait être du même ordre de grandeur qu'en 1961.

Les préalables en sont la poursuite d'une politique monétaire et de crédit visant à éliminer les tensions du marché financier, et surtout, de la part du secteur public, une politique financière et d'investissements qui passe effectivement de la préparation des grands projets d'investissements publics et de la mise à disposition des moyens de financement à la réalisation des programmes et à l'augmentation requise des dépenses.

Il y a lieu d'escompter que l'expansion de la demande globale en 1963 sera du même ordre de grandeur que celle enregistrée en 1962. Les tensions observées, notamment en ce qui concerne la main-d'œuvre, devraient s'atténuer. L'élasticité accrue de l'offre intérieure permettra sans doute un développement des exportations plus rapide qu'en 1962. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que la mesure dans laquelle ces éléments favorables pourront être exploités dépend aussi de l'évolution des commandes reçues de l'étranger et du degré de compétitivité des industries exportatrices néerlandaises.

La demande intérieure pourrait augmenter un peu moins vite qu'en 1962 en raison du ralentissement probable du rythme de croissance des investissements fixes bruts. La progression des dépenses de consommation privée devrait être sensiblement la même qu'en 1962, de nouvelles et importantes augmentations de salaires étant à prévoir. Étant donné qu'une certaine hausse des prix sera difficile à éviter, l'accroissement de la consommation réelle sera sans doute légèrement inférieur à celui de l'année en cours.

Le rythme de croissance de l'offre intérieure, pour l'ensemble de l'année 1963, sera un peu plus rapide qu'en 1962. La production industrielle pourrait augmenter de plus de 4 %; l'accroissement du produit national brut (à prix constants) sera sans doute du même ordre de grandeur, dans l'hypothèse de récoltes normales. Aussi les importations devraient-elles progresser à peu près au même rythme qu'en 1962 par rapport à 1961. L'excédent de la balance des paiements courants pourrait être plus important.

Le rôle dévolu à la politique conjoncturelle consistera en particulier à maintenir la hausse des salaires et ses incidences sur les profits dans les limites fixées, en faisant preuve d'une souplesse suffisante dans la mise en œuvre des moyens propres à favoriser les investissements, afin de pouvoir remédier en temps utile à un ralentissement trop prononcé de la croissance des investissements productifs.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

La comparaison des résultats annuels montre que le taux de croissance de l'activité économique en 1962 demeure pratiquement inchangé par rapport à celui de 1961. En effet, le produit national brut à prix constants semble avoir progressé dans les mêmes proportions, soit d'environ 3,5 %. La production industrielle pourrait augmenter de plus de 5 %, au lieu de 4,5 % en 1961.

Toutefois, après élimination de l'incidence des grèves du début de 1961, qui avaient affecté les résultats de l'année, les chiffres ainsi corrigés laissent apparaître un certain ralentissement de l'expansion de la production en 1962, imputable en grande partie à l'évolution très différenciée de la demande. Certes, la demande extérieure a augmenté plus vite qu'en 1961, mais les résultats de 1961 avaient incontestablement été influencés par l'incidence des grèves. La demande intérieure, par contre, n'a plus progressé au même rythme qu'en 1961. En effet, la formation brute de capital fixe a accusé un net ralentissement et le taux de croissance de la consommation des ménages pourrait avoir été à peu près identiques à celui de l'année précédente.

Les fluctuations du niveau des prix ont parfois été très marquées, en particulier en raison des augmentations temporaires des prix des denrées alimentaires, et ont déclenché dans de nombreux secteurs le mécanisme de l'échelle mobile, renforçant ainsi le mouvement de hausse des salaires qui, abstraction faite de ce facteur, était déjà nettement plus prononcé qu'en 1961. Ensuite, en cours d'année, des réactions en baisse ont été enregistrées, de sorte qu'à l'automne le niveau général des prix ne dépassait plus que légèrement celui de l'année précédente.

Les importations ayant augmenté à un rythme légèrement moins rapide qu'en 1961 et les exportations

ayant progressé plus fortement, la balance commerciale s'est sensiblement améliorée. La balance globale des paiements semble s'être encore soldée par un excédent dont les effets, s'ajoutant à ceux d'une intensification de l'épargne et aux résultats de la réforme du marché monétaire, expliquent en partie l'aisance des marchés monétaire et financier, malgré un recours plus important du Trésor au marché des capitaux.

De nombreux indices permettent d'escompter que l'expansion se poursuivra en 1963. Le rythme de progression pourrait toutefois ralentir. En effet, les perspectives sont devenues moins favorables en ce qui concerne les exportations; de plus, il y a tout lieu de s'attendre à un nouvel affaiblissement de la croissance des investissements. En revanche, la consommation des ménages pourrait augmenter un peu plus vite qu'en 1962, mais pas suffisamment pour contrebalancer entièrement l'effet de freinage résultant de l'évolution des autres éléments de la demande.

La production devrait encore se développer. Au total, les taux d'accroissement de la production industrielle et du produit national brut à prix constants pourraient être de l'ordre de 3 %. Aussi, le niveau de l'emploi, qui, en 1962, a d'ailleurs été caractérisé par une situation proche du plein emploi, ne devrait-il guère s'améliorer en 1963.

Dans l'hypothèse d'un nouveau ralentissement des exportations et des investissements, il serait assurément souhaitable de prendre de nouvelles mesures destinées surtout à stimuler la formation brute de capital fixe. Une certaine intensification de l'aide de l'État en vue d'encourager les investissements sera en toute hypothèse nécessaire; dans le cas contraire, la Belgique pourrait difficilement réaliser les objectifs à long terme de sa politique d'expansion économique.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

En 1962, l'économie luxembourgeoise n'a enregistré aucune expansion par rapport à l'année précédente. L'indice de la production industrielle semble avoir été inférieur de 5 % environ à celui de 1961. La production agricole a sans doute quelque peu fléchi tandis que les prestations de services ont marqué un faible accroissement. Dans l'ensemble, le produit intérieur brut à prix constants pourrait avoir diminué très légèrement par rapport à 1961.

Cette évolution doit être attribuée en grande partie au fait que la demande globale n'a plus

contribué à stimuler la croissance, ce qui tient essentiellement au fléchissement de la demande étrangère de produits sidérurgiques par rapport à 1961. Si l'expansion de la demande intérieure s'est encore poursuivie, elle s'est toutefois ralentie sensiblement en cours d'année.

Les perspectives pour 1963 sont très incertaines en raison de l'étroite dépendance de l'économie vis-à-vis de l'évolution de la conjoncture sur les marchés étrangers de l'acier. Aucun indice ne permet actuellement de prévoir une reprise très marquée des exportations d'acier. Les progrès vraisemblable-

ment plus lents de la demande intérieure suffiront à peine à relever sensiblement le niveau de l'activité économique.

Dans ces conditions, un certain renforcement des mesures visant à stimuler la croissance économique pourrait s'avérer opportun. A cet égard,

une tâche importante incombe à la politique financière des pouvoirs publics, qui devrait avoir pour objectif de maintenir une augmentation suffisante des dépenses, indépendamment de l'évolution des recettes — c'est-à-dire même si leur progression se trouvait freinée par la conjoncture.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 1963

Bien que la production industrielle de la Communauté n'ait de nouveau progressé qu'assez lentement au cours du troisième trimestre de 1962, une certaine accélération du rythme d'expansion s'est cependant manifestée par rapport au premier semestre, sans toutefois apparaître dans les indices arrondis de la tendance conjoncturelle. Le taux de croissance par rapport au troisième trimestre de 1961 a été de 6 %.

L'expansion de la production industrielle est de plus en plus déterminée par l'évolution de la demande et de moins en moins par les capacités de production. Les impulsions ont surtout été données par la demande des ménages, tandis que la demande de biens d'investissements a en général marqué un nouveau ralentissement. Les exportations vers les pays tiers n'ont guère dépassé leur niveau de la même période de l'année précédente.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾	Indice 1958 = 100	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	1958 = 100		
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		120	13
1961	129	7		129	8
1962 ⁽⁴⁾	137	6		136	5
1963					
1961					
I	127	8	127	127	9
II	132	7	127	136	7
III	119	5	128	116	5
IV	136	7	131	139	8
1962					
I	134	6	134	134	6
II	140	6	135	143	5
III ⁽³⁾	126	6	136	142	5
IV ⁽⁴⁾	143	5	138	146	5
1963					
I ⁽⁴⁾	141	5	140	141	5
II					
III					
IV					

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendance approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

De plus, l'augmentation de la production a été freinée par des grèves en Italie.

La tendance de la production a sans doute été caractérisée, au quatrième trimestre, par une progression à peu près identique à celle observée au troisième trimestre. Toutefois, le taux de croissance par rapport au quatrième trimestre de 1961 semble avoir légèrement diminué du fait de la forte expansion au cours de la période de référence.

Compte tenu des tendances actuelles et prévisibles de la conjoncture, un affaiblissement du rythme de croissance de la production industrielle totale ne semble pas probable pour le premier trimestre de 1963; l'augmentation par rapport au premier trimestre de 1962 pourrait atteindre 5 %.

Dans l'industrie transformatrice des métaux, le ralentissement observé en ce qui concerne la construction mécanique pendant les troisième et quatrième trimestres a été compensé par une augmentation rapide et persistante de la production de l'industrie automobile. Aussi le taux de croissance de la production dans cette branche industrielle pourrait-il également atteindre 5 %, comme pour la production industrielle totale.

A — Industrie automobile

L'année 1962 a été caractérisée par une forte expansion de la construction automobile, non seulement dans la Communauté, mais également dans le reste du monde. Ainsi, aux États-Unis, le record mensuel des ventes d'avril 1955 a-t-il été dépassé en octobre 1962. Dans la Communauté, la production de voitures particulières et commerciales a augmenté de 20 %, au troisième trimestre, par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Une sensible accélération de la demande intérieure a été enregistrée, au troisième trimestre, dans l'ensemble de la Communauté. Les immatriculations de voitures particulières et commerciales ont augmenté de 20 % en France et en Italie, par rapport à la même période de 1961; la progression a été de près de 15 % dans la république fédérale d'Allemagne; elle n'a été que légèrement inférieure à ce taux dans le Benelux.

La demande extérieure, par contre, a été sensiblement moins dynamique. Un recul des ventes dans les pays tiers a même été observé dans la république fédérale d'Allemagne.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	258,8	17	33,4	+ 6
1960	300,3	16	38,5	+ 15
1961	306,2	2	37,6	— 3
1960				
I	313,0	30	39,0	+ 24
II	325,0	20	38,2	+ 13
III	261,6	15	32,9	+ 10
IV	301,5	3	43,6	+ 15
1961				
I	316,7	1	42,5	+ 9
II	325,9	0	39,1	+ 2
III	261,0	0	32,0	— 3
IV	321,3	6,5	37,1	— 15
1962				
I	360,9	14	38,5	— 9
II	368,0	13	39,8	+ 2
III ⁽¹⁾	315	20	36	+ 13
IV ⁽²⁾	380	18	41	+ 10
1963				
I ⁽²⁾	396	10	42	+ 9

⁽¹⁾ Chiffres provisoires.

⁽²⁾ Prévisions.

Bien que les résultats assez exceptionnels de la production du mois d'octobre, doivent être appréciés en tenant compte du nombre très élevé de jours ouvrables, les résultats du quatrième trimestre de 1962 ont sans doute encore été très favorables. L'expansion devrait demeurer très vive au premier trimestre de 1963. Néanmoins, une certaine réduction des taux de croissance, d'une année à l'autre, paraît probable, au cours des prochains mois, notamment du fait que la tendance était déjà de nouveau orientée assez nettement à l'expansion au cours de la période de référence. Au total, pour l'ensemble de la Communauté, une production mensuelle moyenne de 396.000 voitures particulières et commerciales est attendue pour le premier trimestre de 1963, soit une augmentation d'environ 10 % par rapport au premier trimestre de 1962.

Comme il avait été signalé dans le précédent rapport, une reprise s'est affirmée dans le secteur des véhicules utilitaires; elle a même été plus sensible qu'on ne s'y attendait généralement, un accroissement de la production de près de 13 % ayant été observé au cours du troisième trimestre, par rapport à la même période de l'année précédente. L'accélération est essentiellement imputable à la demande intérieure, dont le développement paraît s'expliquer par la tendance au renouvellement et la modernisation plus rapide des parcs de véhicules utilitaires. L'évolution a toutefois été différenciée suivant les catégories de véhicules

utilitaires. Une certaine tendance au ralentissement est même apparue en ce qui concerne les poids lourds, qui semble imputable au fait que les acheteurs attendent la mise au point d'une réglementation communautaire sur les dimensions et les poids. Les exportations, par contre, n'augmentent guère.

La reprise se poursuivra sans doute encore au premier trimestre de 1963. Étant donné que la production avait été assez faible au premier trimestre de 1962, il y a lieu de s'attendre à un taux de croissance de 9 %, d'une année à l'autre. La production mensuelle moyenne atteindrait ainsi 42.000 véhicules environ.

B — Construction mécanique

La production de la construction mécanique s'est, dans l'ensemble, relativement peu développée au troisième trimestre de 1962. Dans la république fédérale d'Allemagne, elle n'a même plus atteint son niveau d'un an plus tôt, comme l'évolution des inscriptions de commandes l'avait laissé prévoir. En effet, la demande étant inférieure aux chiffres d'affaires à concurrence de plus de 10 %, compte tenu de l'évolution des prix, les carnets de commandes se dégarnissent assez rapidement. Le fléchissement des inscriptions de commandes a d'ailleurs été observé non seulement pour les commandes en provenance des pays tiers mais aussi pour

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique ⁽²⁾		France ⁽³⁾		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	100	1	100	— 6	100	8	100	2
1959	105	5	101	1	93	— 7	111	11
1960	119	13	117	16	96	3	136	23
1961	131	10	129	10	109	13	155	14
1961								
I	126	14	116	3	104	9	153	21
II	131	13	141	15	112	13	159	11
III	130	9	122	8	100	15	143	12
IV	138	5	139	15	118	10	163	11
1962								
I	129	2	142	22	—	—	172	12
II	133	2	154	9	—	—	169	6
III ⁽⁴⁾	130	0	134	10	—	—	148	3

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

⁽³⁾ L'indice n'est plus calculé depuis le 1^{er} janvier 1962; il sera remplacé par un nouvel indice dans un proche avenir.

⁽⁴⁾ Estimations.

celles du marché intérieur, en raison de l'affaiblissement de la pension à investir.

De même, la production n'a plus augmenté au même rythme que précédemment dans les autres pays membres. Tel est notamment le cas en Italie, où cette évolution est toutefois partiellement imputable à des grèves.

La tendance au fléchissement n'a pas revêtu la même ampleur dans toutes les industries productrices de biens d'équipement. Ainsi a-t-elle été moins marquée dans la construction électrique, du fait que dans les programmes d'investissements on semble accorder de plus en plus la priorité à la rationalisation de la production plutôt qu'à son développement.

Pour les prochains mois, il y a lieu de s'attendre, compte tenu de l'évolution des commandes, à un fléchissement de la production dans la République fédérale d'Allemagne; dans les autres pays de la Communauté la progression de celle-ci pourrait devenir plus faible.

C — Construction navale

Après avoir marqué une légère reprise au début de 1962, l'évolution de l'activité dans la

construction navale de la Communauté est à nouveau devenue assez hésitante au troisième trimestre. En effet, le 1^{er} octobre, le tonnage en construction se situait au dessous du niveau atteint trois mois auparavant; le mouvement de redressement observé depuis le milieu de 1961 se trouvait ainsi interrompu. La réduction du tonnage sur cale tient essentiellement au fait que, pour la construction de cargos, les inscriptions de commandes ont été peu importantes, alors que les achèvements se poursuivaient à un rythme assez rapide.

Aussi se trouve confirmée l'hypothèse que, dans ce secteur, les perspectives à plus longue échéance, qui étaient devenues moins favorables vers le milieu de l'année par suite de la baisse des taux de fret de cargaisons sèches, ont déjà influencé, dans une certaine mesure, l'évolution à court terme de l'activité. Au cours des derniers mois, ces perspectives ne se sont pas améliorées; de fin juin à fin octobre 1962, l'accroissement net de la flotte mondiale de cargos a atteint un chiffre record dépassant un million de tonnes d.w., malgré une légère augmentation des mises à la ferraille. Le tonnage des cargos désarmés a plus que doublé d'un trimestre à l'autre; il est de nouveau aussi important qu'au printemps de 1960.

TABLEAU 4

Construction navale

(Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III	2.884	4
IV (1)	2.840 à 2.960	0 à 4
1963		
I (1)	2.860 à 2.990	0 à 5

(1) Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

En ce qui concerne les pétroliers, bien que les taux de fret pour le transport de produits pétroliers n'aient plus baissé récemment, le volume des carnets de commandes et des navires en construction dans les chantiers de la Communauté n'a guère varié.

Compte tenu de ces éléments d'appréciation, il est à prévoir que l'activité dans la construction navale reste à peu près stationnaire au cours des prochains mois. Le tonnage en construction au 1^{er} avril 1963 pourrait ainsi se situer approximativement au niveau de la même date de 1962.

D — Industrie du bâtiment

Après la reprise observée au second trimestre de 1962, l'activité dans l'industrie de la construction a continué de progresser, au troisième trimestre, dans l'ensemble de la Communauté, en dépit de la persistance de fortes pénuries de main-d'œuvre : en particulier, le nombre de logements achevés dans la Communauté a augmenté sensiblement par rapport au troisième trimestre de 1961, alors qu'au deuxième trimestre de 1962 il était encore légèrement inférieur à celui de la même période de l'année précédente.

La demande de logements, mesurée d'après le nombre de permis de construire, a progressé au troisième trimestre d'environ 6 % par rapport

à la période correspondante de 1961. Ce taux de croissance assez élevé tient en partie à la faiblesse relative de la demande au troisième trimestre de 1961. Toutefois il est très satisfaisant, étant en particulier donné que le nombre des autorisations a été aux Pays-Bas, par suite de la politique restrictive, inférieur de 28 % à celui de la même période de 1961, et que dans la république fédérale d'Allemagne il n'a guère varié d'une année à l'autre. En France, en effet, la mise en œuvre du programme spécial de construction en faveur des rapatriés d'Algérie a entraîné une forte augmentation des autorisations; celles-ci dépassent de 37 % leur niveau d'un an auparavant.

Compte tenu du volume des commandes et des travaux en cours, l'activité dans la construction ne dépendra pour ainsi dire pas de l'évolution de la demande au cours des prochains mois. Des mesures restrictives, telles qu'elles ont été prises, par exemple, dans la république fédérale d'Allemagne dans le cadre du « programme de stabilisation », n'auront guère d'effet de ralentissement dès cette année. Indépendamment des conditions climatiques, des améliorations techniques — notamment en ce qui concerne la construction en hiver — et le fait que l'industrie de la construction pourra sans doute recruter de la main-d'œuvre plus facilement qu'il y a quelques mois, sont également de nature à permettre une augmentation de la production.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	1.103	— 1	1.269	— 1
1959	1.201	9	1.351	6
1960	1.182	— 2	1.355	0
1961 ⁽²⁾	1.192	1	1.440	6
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	3	342	— 9
III	275	— 1	360	6
IV	473	— 3	361	3
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV	470	— 1	363	0
1962				
I ⁽²⁾	197	— 4	329	3
II ⁽²⁾	236	— 3	383	— 2
III ⁽³⁾	279	4	387	6

⁽¹⁾ Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957 pour les autorisations de construire.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Estimations.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1963

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le premier trimestre 1963, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat.

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 5 % par rapport au premier trimestre 1962.
2. Des chiffres de production de houille ne faisant plus état de chômage, celui-ci étant maintenant très limité.
3. Une réduction saisonnière des stocks chez les consommateurs de 0,9 million de tonnes de houille; les stocks de coke restant sans changement.
4. Des conditions climatiques moyennes, hydraulité et température, mais avec une correction pour tenir compte, d'une part, d'une tempéra-

ture plus basse que la normale en 1962 et, d'autre part, de la sécheresse des derniers mois.

Situation générale

Sur le plan économique, les prévisions pour le premier trimestre 1963 envisagent une expansion avec un indice d'activité industrielle en augmentation de 5 % sur l'année précédente mais avec une production de fonte en légère baisse.

La demande intérieure aurait pu être considérée comme normale et correspondant aux éléments économiques mentionnés ci-dessus si les conditions climatiques n'avaient pas modifié l'aspect du marché charbonnier en 1962 avec des répercussions sur le début de 1963. Ces effets sont examinés plus amplement dans la partie « consommation de houille ».

Au total, le bilan montre un excédent des besoins de houille sur les disponibilités de 0,6 million de tonnes. Ce déstockage à la production est en partie compensé par un léger stockage de coke de four de 0,4 million de tonnes. A la fin mars 1963, les stocks à la production s'élèveraient à 16,4 millions de tonnes de houille et 6,6 millions de tonnes de coke de four, soit 25 millions de tonnes d'équivalent houille, auxquels s'ajoutent environ 5,5 millions de tonnes en stock à l'importation.

Deux aspects du bilan méritent d'être soulignés :

a) Les chiffres globaux ne font ressortir qu'imparfaitement la situation réelle. Il se pose notamment un problème de disponibilités en certaines catégories de combustibles solides tels que les classés d'anhracite pour les foyers domestiques.

b) Un resserrement des livraisons des producteurs C.E.C.A. à l'intérieur de la Communauté conduit à un relèvement des importations de pays tiers.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur quelques postes du bilan charbonnier.

Consommation de houille

La carbonisation poursuit son mouvement de recul, amorcé déjà à la fin de 1960. Les livraisons aux cokeries du premier trimestre 1963 s'établiraient à 23,3 millions de tonnes, soit en réduction de 5,1 % par rapport au trimestre correspondant de 1962.

Les livraisons aux centrales électriques ne seraient qu'en faible expansion; cependant si l'on tient compte des mouvements de stocks aux centrales, les besoins réels seraient en augmentation de 10 %. Ce fort accroissement de la consommation s'explique par la sécheresse de l'automne 1962 et le bas niveau des barrages qui limitera vraisemblablement la production hydro-électrique du début de l'année 1963.

Les livraisons aux foyers domestiques sont en augmentation, de l'ordre de 9 % par rapport au premier trimestre 1962. Cet accroissement est dû en majeure partie, vu les conditions de température ayant servi de base aux estimations, à une certaine reconstitution des stocks chez les négociants et les consommateurs. En effet, pour ce secteur une période de chauffe prolongée au printemps 1962, à laquelle s'ajoute un froid particulier à la fin de l'année, n'a pas permis une reconstitution satis-

faisante des stocks aux différents échelons de la distribution, créant ainsi des difficultés d'approvisionnement dans certaines catégories de charbon. L'insuffisance des disponibilités de la Communauté en classés d'anhracite et l'inélasticité relative des possibilités d'importation en provenance des pays tiers conduisent à l'utilisation de combustibles de remplacement disponibles sur le marché mais parfois d'usage moins satisfaisant pour le consommateur. Il se pose ici un problème d'adaptation des appareils de chauffage à l'emploi en substitution de combustibles solides suffisamment disponibles à terme sur le marché.

Pour tous les autres secteurs, on ne s'attend pas à des modifications de tendance, les besoins en charbon restant en baisse régulière à un rythme plus ou moins rapide selon le secteur considéré.

Au total, la demande de houille s'élèverait à 64 millions de tonnes dont 8,5 pour la consommation à la mine contre, respectivement, 65 millions de tonnes et 8,3 millions de tonnes au premier trimestre 1962.

Coke de four

La demande intérieure de coke de four s'élève à 16,6 millions de tonnes, en réduction de 0,9 million de tonnes ou 5 % sur le premier trimestre 1962. La stagnation de la production de fonte et l'amélioration rapide de la mise au mille de coke dans les hauts fourneaux, due surtout à la mise en route de nouvelles capacités d'agglomération de minerai de fer, conduisent à une régression des besoins en coke de l'industrie sidérurgique. Pour les autres industries, la demande est toujours en baisse légère. Quant aux foyers domestiques, la demande est soutenue, le coke étant partiellement utilisé comme combustible de remplacement suite à l'insuffisance temporaire des disponibilités en certaines catégories de houille. Comme pour le trimestre précédent, on signale une importation de coke en provenance des U.S.A. pour les troupes américaines stationnées en Allemagne, s'élevant à 100.000 tonnes pour le trimestre.

La production de coke de four avec 17,6 millions de tonnes est en réduction de 0,7 million de tonnes seulement. Cette production ne peut en effet s'ajuster en totalité au niveau de la demande du fait des besoins accrus de gaz en hiver. Les disponibilités laisseraient ainsi un excédent de 410.000 tonnes résultant en majeure partie du surplus de 320.000 tonnes prévu pour la république fédérale d'Allemagne.

TABLEAU 1

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	1 ^{er} trimestre 1962	2 ^e trimestre 1962	3 ^e trimestre 1962	4 ^e trimestre 1962	1 ^{er} trimestre 1963
Allemagne (R.F.)					
U.S.A.	1.153	1.388	1.348	1.600	1.550
Autres	203	239	338	290	240
Belgique					
U.S.A.	183	189	253	235	250
Autres	34	44	105	100	125
France					
U.S.A.	198	160	200	230	210
Autres	517	594	552	520	700
Italie					
U.S.A.	1.086	1.432	1.500	1.565	1.700
Autres	659	605	615	550	560
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	498	350	493	500	550
Autres	340	432	481	480	410
Communauté					
U.S.A.	3.118	3.519	3.794	4.130	4.260
Autres	1.753	1.912	2.091	1.940	2.035
Total	4.871	5.431	5.885	6.070	6.295

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	1 ^{er} trimestre 1962	2 ^e trimestre 1962	3 ^e trimestre 1962	1 ^{er} trimestre 1963
Allemagne (R.F.)				
Production	36.193	34.204	34.462	35.600
Chômage	45	—	—	—
Belgique				
Production	5.369	5.399	4.837	5.365
Chômage	—	—	—	—
France				
Production	13.731	12.907	11.987	13.530
Chômage	40	33	15	—
Italie				
Production	148	182	171	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.021	2.851	2.770	2.875
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	58.462	55.544	54.228	57.560
Chômage	85	33	15	—

Exportations de houille et de coke de four

Les perspectives d'exportation vers les pays tiers se maintiennent sans grand changement pour la houille avec un volume avoisinant le million de tonnes mais en recul de 15 % pour le coke de four.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 6,3 millions de tonnes se présentent en augmentation de 1,4 million de tonnes sur le premier trimestre 1962, en majorité au bénéfice des charbons américains mais en partie aussi au bénéfice des charbons anglais. L'accroissement du volume d'importation se retrouve dans tous les pays de la Communauté mais à des degrés divers; il est plus accusé en Italie.

Production de houille

Pour l'ensemble de la C.E.C.A., les prévisions de production s'élèvent à 57,6 millions de tonnes en réduction de 0,9 million de tonnes sur les réalisations du premier trimestre 1962. Il n'est plus fait état de chômage, pour manque de débouchés.

L'écart provient en premier lieu de l'Allemagne avec une réduction de 0,6 million de tonnes, soit 1,6 %, puis des Pays-Bas avec, respectivement 0,15 million de tonnes et 5 %. En Belgique, la production de houille se maintiendrait au même niveau que celui de l'année précédente; elle serait à peine réduite pour la France.

Pour l'ensemble de la Communauté, les mouvements inverses dans l'évolution du rendement et de la main-d'œuvre se poursuivent, mais de

TABLEAU 3

Approvisionnement et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le premier trimestre 1963

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	57.560	17.610	4.065
2. Brai pour agglomération + correction pour bas-produits	340		
3. Importations en provenance des pays tiers			
a) U.S.A.	4.260		
b) autres pays	2.040		
c) total	6.300	100	1.085
4. Ressources (1 à 3)	64.200	17.710	5.150
5. Demande intérieure			
a) consommation propre	1.800	580	150
b) livraisons au personnel	1.370	200	80
c) centrales minières	5.340		
d) centrales publiques	8.180		
e) usines à gaz	1.890		
f) chemins de fer	2.500		
g) cokeries	23.320		
h) industrie sidérurgique	930	11.300	110
i) autres industries	7.960	1.820	640
j) foyers domestiques	9.660	2.280	3.800
k) divers	930	420	250
Total	63.880	16.600	5.030
6. Mouvement des stocks chez les consommateurs	— 940	—	—
7. Exportations vers les pays tiers	960	700	120
8. Besoins totaux (5 + 7)	64.840	17.300	5.150
9. Stocks à la production (début)	17.000	6.200	—
10. Mouvement des stocks à la production	— 640	+ 410	—
11. Stocks à la production (fin)	16.360	6.610	

Au premier trimestre 1962, les réalisations houille et agglomérés ont été de 58.462.000 tonnes pour la production (1), de 63.678.000 tonnes pour les ressources (4) et de 66.083.000 tonnes pour les besoins totaux (8).

façon plus accusée pour l'emploi, provoquant ainsi la réduction attendue de la production.

Stocks de houille à la mine

Le déstockage à la production de 0,6 million de tonnes de houille pour la Communauté cache des positions diverses selon les pays membres. En effet, un déstockage est attendu pour trois pays producteurs, principalement en Belgique et en France et, sous une forme beaucoup plus limitée aux Pays-Bas, le niveau des stocks y étant actuelle-

ment très bas. En revanche, on s'attend, en république fédérale d'Allemagne, à un stockage de houille de l'ordre de 1 million de tonnes.

Les stocks à la production comportent maintenant une proportion importante de produits secondaires, propres seulement à l'usage des centrales thermiques. Il n'existe pratiquement plus de stocks de classés d'antracite et maigres pour les foyers domestiques.

On trouvera en page 92/63 les bilans prévisionnels pour le premier trimestre 1963, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

L'activité sidérurgique connaît depuis deux ans un rythme de plus en plus indépendant du rythme de l'expansion économique générale.

Cette expansion se poursuit avec des taux assez satisfaisants. Ainsi la production industrielle augmenterait-elle encore de 5 % en 1963 contre 6 % en 1962 et 6,6 % en 1961.

Le rythme de production d'acier ne s'est au contraire pas accru depuis 1960. Cette divergence tient sans doute en partie au fait que dans la phase actuelle de la conjoncture, l'activité des industries de consommation est plus intense que celle des industries d'équipement, logement excepté; or, ce sont celles-ci qui consomment le plus d'acier. Le mouvement conjoncturel n'explique cependant peut-être pas tout le phénomène; il n'est pas exclu que s'amorce dans la Communauté le processus déjà constaté ailleurs d'un décalage structurel entre l'expansion économique générale et l'accroissement des besoins d'acier.

Les récentes rentrées de commandes en provenance du marché intérieur ne dépassent pas la moyenne des rentrées de 1961, sauf en France et en Italie, où l'activité d'investissements dans l'économie reste d'ailleurs la plus élevée.

Les rentrées de commandes en provenance des pays tiers étaient quelque peu remontées en novembre au-dessus du niveau très bas de l'été; elles sont retombées en décembre. Le marché mondial reste déprimé au point de vue des prix. Une concurrence très vive s'y fait sentir.

Cette concurrence pénètre d'ailleurs à l'intérieur du marché commun, où il faut maintenant compter, pour un nombre croissant de produits, avec les offres de pays tiers.

L'ensemble de ces facteurs explique la divergence entre l'expansion économique générale qui se poursuit et une production d'acier stagnante.

A — Acier

Une analyse de l'activité des industries consommatrices d'acier conduit à prévoir que la consommation d'acier dans la Communauté s'élèverait d'environ 3 % au premier trimestre 1963 par rapport au premier trimestre 1962 pour atteindre 15,9 millions de tonnes ⁽¹⁾.

A cela s'ajoute, pour l'accroissement technique du stock des utilisateurs, 0,1 million de tonnes ⁽¹⁾.

A l'exportation, la faiblesse de la demande mondiale n'autorise pas une prévision supérieure aux réalisations du troisième trimestre 1962 soit 2,9 millions de tonnes ⁽¹⁾. Ce qui porterait les besoins totaux à 18,9 millions de tonnes ⁽¹⁾.

Pour couvrir ces besoins, il faut compter d'abord sur une importation d'environ 0,7 million de tonnes ⁽¹⁾ ce qui paraît un minimum, les réalisations du troisième trimestre 1962 ayant atteint 0,88 million de tonnes.

La réduction des stocks pendant le premier trimestre 1963 auprès des producteurs, des utilisateurs et des négociants peut être évaluée à 0,4 million de tonnes ⁽¹⁾.

Il faut tenir compte également d'une production basée sur le laminage de ferraille au paquet de 0,1 million de tonnes ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

Ce qui conduit en fin de compte à une production fraîche d'acier pour le premier trimestre 1963 de *17,7 millions de tonnes* ⁽¹⁾.

Par suite, notamment, de la faiblesse du marché extérieur, les livraisons des usines sidérurgiques de la Communauté ont dépassé sensiblement les rentrées de commandes pendant le dernier semestre, ce qui a conduit à une réduction des carnets de

commandes d'environ 1,7 million de tonnes entre fin mai et fin décembre 1962.

C'est ainsi que sur le marché de l'acier de la Communauté un déséquilibre prononcé entre l'offre et la demande s'est fait sentir. Il y a lieu d'en tenir compte dans la prévision pour le premier trimestre 1963.

La ventilation indicative par pays de cette production est faite sous réserve de variations possibles des courants d'échanges à l'intérieur du marché commun.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

TABLEAU I

Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre Prévisions
Allemagne (R.F.)	8,84	8,44	8,41	7,77	8,07	8,12	8,54	7,83	7,75
Belgique	1,44	1,94	1,84	1,78	1,86	1,88	1,77	1,83	1,75
France	4,70	4,48	4,05	4,36	4,36	4,37	4,06	4,46	4,35
Italie	2,23	2,23	2,25	2,34	2,42	2,31	2,27	2,43	2,40
Luxembourg	1,03	1,05	1,06	0,98	0,99	0,99	1,01	1,02	0,95
Pays-Bas	0,53	0,50	0,47	0,47	0,51	0,51	0,55	0,52	0,50
Communauté	18,77	18,70	18,08	17,69	18,21	18,18	18,20	18,09	17,70

B — Ferraille

Malgré l'importance des ressources et leurs bas prix, la consommation spécifique de ferraille dans les aciéries ne s'est pas élevée; elle a même plutôt baissé en octobre. Ainsi les besoins des aciéries s'élèveraient à *7,15 millions de tonnes* contre *7,57 millions de tonnes* au premier trimestre 1962 avec, à vrai dire, une production d'acier un peu plus faible actuellement.

La consommation spécifique de ferraille dans les hauts fourneaux s'est légèrement relevée pendant l'été. Les besoins de ferraille pour les hauts fourneaux atteindraient *0,6 million de tonnes* pour le premier trimestre 1963 contre *0,5 million de tonnes* au premier trimestre 1962 malgré une production de fonte légèrement plus faible actuellement.

La consommation de ferraille dans les laminoirs reste très stable entre *70.000 et 80.000 tonnes* par trimestre, soit en chiffre rond *0,1 million de tonnes*.

Les ressources propres des usines ont, comme déjà constaté dans les conjonctures précédentes, tendance à augmenter lorsque la production d'acier stagne ou se réduit. Avec *4,85 millions de tonnes* de ressources propres, les achats des usines devraient

atteindre *3 millions de tonnes*. Ce tonnage pourrait être trouvé dans la Communauté, mais, du fait des prix relatifs en Italie des ferrailles importées du nord de la Communauté et des pays tiers, il est probable que les achats intérieurs nets de la sidérurgie de la Communauté se limiteront à *2,6 millions de tonnes* et que *0,4 million de tonnes* seront importées.

C — Fonte

En conséquence de l'évolution de la consommation de ferraille, la consommation de fonte dans les aciéries s'abaisserait à *12,3 millions de tonnes* contre *12,47* au premier trimestre 1962. Les fonderies de fonte disposeraient comme à l'accoutumée de *1,0 million de tonnes*. A moins de nouvelles rentrées de commandes, les exportations n'atteindraient que *0,1 million de tonnes* au premier trimestre 1963 contre *0,2* au premier trimestre 1962.

Les importations ne devraient pas dépasser *0,3 million de tonnes* contre *0,23 et 0,31 million de tonnes* au 1^{er} et 2^e trimestre 1962. La production nécessaire serait alors, à stocks constants, de *13,1 millions de tonnes*.

TABLEAU II
Production de fonte

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre Prévisions
Allemagne (R.F.)	6,51	6,41	6,46	6,05	6,01	6,03	6,30	5,90	5,8
Belgique	1,27	1,77	1,73	1,68	1,68	1,72	1,67	1,69	1,6
France	3,76	3,65	3,40	3,58	3,51	3,52	3,30	3,62	3,55
Italie	0,71	0,80	0,80	0,80	0,81	0,86	0,97	0,95	0,9
Luxembourg	0,95	0,96	0,95	0,91	0,91	0,88	0,89	0,91	0,85
Pays-Bas	0,37	0,38	0,34	0,36	0,40	0,35	0,43	0,40	0,4
Communauté	13,57	13,97	13,68	13,38	13,32	13,36	13,56	13,47	13,1

D — Agglomérés de minerai de fer

La production d'agglomérés de minerai de fer de la Communauté continue à s'accroître rapidement sous l'effet de la mise en service de nombreuses installations nouvelles notamment en Lorraine et en Belgique. La mise d'aggloméré par tonne de fonte atteindrait environ 1.000 kg au premier trimestre 1963 contre 809 kg au premier trimestre 1962. La production et la consommation d'agglomérés serait en effet de 13,1 millions de tonnes environ.

10,8 millions de tonnes et la consommation dans les aciéries 0,25 million de tonnes.

Les exportations ont plutôt tendance à baisser et ne représenteraient que 0,05 million de tonnes.

La production de la Communauté est concurrencée dans certains bassins sidérurgiques par les importations de minerai des pays tiers. Les stocks aux mines augmentent dans le courant de l'année 1962. Au premier trimestre 1963, la production de la Communauté ne dépassera pas 6,3 millions de tonnes contre 6,76 millions de tonnes au premier trimestre 1962, et 6,92 millions de tonnes aux premiers trimestres 1961 et 1960.

E — Minerai de fer (en fer contenu)

La consommation de minerai de fer dans les hauts fourneaux et agglomérations atteindrait

Les importations s'élèveront à 4,8 millions de tonnes contre 4,4 millions de tonnes au 1^{er} trimestre 1962.

TABLEAU III
Production marchande de minerai de fer

(en millions de tonnes de fer contenu)

Pays	1961				1962				1963
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre Défin.	4 ^e trimestre Probable	1 ^{er} trimestre Prévisions
Allemagne (R.F.)	1,13	1,12	1,11	1,06	0,99	0,98	1,00	1,00	0,91
Belgique	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01
France	5,22	5,05	4,47	4,97	5,22	5,06	4,37	5,05	4,86
Italie	0,14	0,15	0,15	0,12	0,12	0,14	0,14	0,13	0,14
Luxembourg	0,43	0,47	0,48	0,44	0,42	0,36	0,39	0,39	0,38
Communauté	6,93	6,80	6,22	6,60	6,76	6,55	5,91	6,58	6,30

F — Coke

L'augmentation de la consommation spécifique d'agglomérés, l'injection du fuel qui commence dans certaines usines, le fait que pour une production de fonte modérée relativement aux capacités disponibles, ce sont les meilleures d'entre elles qui sont utilisées, ont pour conséquence une baisse rapide de la mise au mille de coke.

Dans la Communauté le niveau de 803 kg

par tonne de fonte a été atteint au troisième trimestre 1962 contre 856 kg au troisième trimestre 1961. Une nouvelle baisse est à attendre au premier trimestre 1963, qui conduirait la mise au mille aux environs de 780 kg par tonne de fonte.

La consommation dans les hauts fourneaux atteindra alors 10,2 millions de tonnes, la consommation dans les agglomérations, en augmentation, 0,8 million de tonnes (sans compter la consommation

de charbon maigre et anthraciteux), les besoins pour autres usages seraient de 0,3 million de tonnes environ.

Les livraisons à l'industrie sidérurgique atteindraient sans difficultés les 11,3 millions de tonnes, nécessaires à la couverture de ses besoins.

TABLEAU IV

Consommation totale de coke

(en millions de tonnes)

Pays	1961				1962				1963
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre Probable	1 ^{er} trimestre Prévisions
Allemagne (R.F.)	5,80	5,66	5,21	5,31	5,16	5,08	5,18	4,9	4,75
Belgique	1,14	1,54	1,50	1,46	1,45	1,47	1,41	1,4	1,34
France	3,83	3,68	3,49	3,69	3,54	3,44	3,23	3,5	3,4
Italie	0,55	0,56	0,57	0,59	0,59	0,62	0,71	0,65	0,65
Luxembourg	1,02	1,03	1,03	1,01	1,00	0,94	0,96	0,95	0,88
Pays-Bas	0,29	0,30	0,26	0,29	0,29	0,26	0,31	0,28	0,28
Communauté	12,63	12,77	12,52	12,35	12,03	11,81	11,80	11,68	11,3

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

Premier trimestre 1963

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — AGGLOMÉRÉS DE MINERAI	
1. Consommation réelle	15,9	28. Production/Consommation	13,1
2. Accroissement technique des stocks ⁽¹⁾	0,1		
3. Exportation	2,9		
4. Besoins totaux	18,9		
5. Production d'acier brut	17,7		
6. Consommation de ferraille dans les laminoirs	0,1		
7. Importation	0,7		
8. Réduction des stocks ⁽¹⁾	0,4		
9. Ressources totales	18,9		
B — FERRAILLE ⁽²⁾		E — MINERAI DE FER (en fer contenu)	
10. Consommation dans les aciéries	7,15	29. Consommation dans les hauts fourneaux et agglomérations	10,8
11. Consommation dans les hauts fourneaux	0,6	30. Consommation dans les aciéries	0,25
12. Consommation de ferraille dans les laminoirs	0,1	31. Exportation	0,05
13. Exportation	—	32. Besoins totaux	11,1
14. Besoins totaux	7,85	33. Production	6,3
15. Ressources propres des usines	4,85	34. Importation	4,8
16. Achats intérieurs nets ⁽³⁾	2,6	35. Réduction des stocks aux mines et usines	—
17. Importation	0,4	36. Ressources totales	11,1
18. Réduction des stocks aux usines	—		
19. Ressources totales	7,85		
C — FONTE		F — COKE	
20. Consommation dans les aciéries	12,3	37. Consommation dans les hauts fourneaux	10,2
21. A la disposition des fonderies	1,0	38. Consommation dans les agglomérations	0,8
22. Exportation	0,1	39. Autres usages	0,3
23. Besoins totaux	13,4	40. Besoins totaux	11,3
24. Production	13,1	41. Livraisons à l'industrie sidérurgique	11,3
25. Importation	0,3	42. Réduction des stocks	—
26. Réduction des stocks	—	43. Ressources totales	11,3
27. Ressources totales	13,4		

⁽¹⁾ Stocks des producteurs, négociants et utilisateurs.

⁽²⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir J.O. de la C.E.C.A. n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽³⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes.

